



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 FEVRIER 2013

SOMMAIRE

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2012	3
Compte-rendu des décisions du Maire	3
Q- 1 Présentation du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)	3
Rapporteur : Monsieur le Maire	3
Q- 2 Anticipation sur le budget d'investissement 2013 pour l'attribution de primes dans le cadre du ravalement de façades	20
Rapporteur : L. WIESER	20
Q- 3 Attribution de primes pour le ravalement de façades.....	20
Rapporteur : L. WIESER	20
Q- 4 Formation des élus	20
Rapporteur : G. ANTOINE.....	20
Q- 5 Publication de la liste des marchés passés par la Commune au cours de l'exercice 2012	21
Rapporteur : M. FRESSE.....	21
Q- 6 Gestion Urbaine de Proximité (GUP) - Convention territorialisée pour les Plateau de Haye à Laxou, Maxéville et Nancy	21
Rapporteur : Y. PINON	21
Q- 7 Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) - Convention d'action sociales familiale - Aides aux Temps Libres sur fonds propres	21
Rapporteur: N. BOUGUERIOUNE.....	21
1) Communauté urbaine du Grand Nancy - Séances des Conseils du 14 décembre 2012, du 18 janvier 2013 et du 1 ^{er} février 2013	22



NOM-PRENOM		PRESENTS/ABSENTS	PROCURATION A :
1. GARCIA	Laurent		
2. ANTOINE	Gilbert		
3. PINON	Yves		
4. BOUGUERIOUNE	Naïma		
5. FRESSE	Marcel		
6. PARENT HECKLER	Nathalie		
7. VERHULST	Daniel		
8. ROY	Sophie		
9. VAUTRIN	Serge		
10. WIESER	Laurence		
11. THOMAS	André		
12. LECA	Dominique	Excusé	Gilbert ANTOINE
13. NASSOY	Jacqueline	Excusée	Laurence WIESER
14. LIGIER	Marie-Josèphe		
15. REICHHART	Jean-Pierre		
16. CAILLET	Jean		
17. MACHIN	Christian		
18. TAGHITE	Isabelle		
19. PICARD	Nicole		
20. GIRARD	Guilaine		
21. FERNANDES	Catherine		
22. POIROT	Coralie		
23. QRIBI	Abdel-Karim	Excusé pour le vote de la question n° 7	N. BOUGUERIOUNE
24. CHRISMENT	Carole	Absente	
25. HAYOTTE	Denis	Absent	
26. HERTZ	Pierre	Absent	
27. GHISLAT	Azize		
28. BAILLET BARDEAU	Claudine		
29. BAUMANN	Pierre		
30. GERARDOT	Christophe	Absent	
31. EPHRITIKHINE	Valérie	Absente	
32. DOUX	Myriam	Absente	
33. LEJEUNE	Michel	Absent	

La séance, convoquée à 18 heures, est ouverte à 18 heures sous la présidence de M. GARCIA, maire de Laxou.

M. le Président. - Je vous propose d'ouvrir notre séance.

(Le maire procède à l'appel)...

(Le quorum est atteint)...

Nicole PICARD est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2012

M. le Maire. - Y a-t-il des remarques ? (Non)

Le procès-verbal du 11 décembre est adopté à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions du Maire.

M. le Maire. - Avez-vous des commentaires ? (Non)

FINANCES

Q- 1 Présentation du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Rapporteur : Monsieur le Maire

M. le Maire. - Vous avez certainement vu la physionomie du document qui a été un peu modifié par rapport aux exercices précédents. Vous avez les mêmes informations présentées de manière différente.

Je vous rappelle que cette année est importante pour les maires. Pour ceux qui lisent la presse locale, il était question d'une année 2013 riche en réformes pour les maires. En effet, l'acte III de la décentralisation devait être un moment important. Or, il ne vous a pas échappé, en matière de dotation aux collectivités, que le gouvernement envisagerait de

demander aux collectivités locales un effort supplémentaire de 1,5 Md€ d'ici à 2015 pour financer le crédit d'impôt. Cela a suscité quelques éclats de voix et quelques inquiétudes légitimes à Droite comme à Gauche.

Jacques PELISSARD, le président de l'A.M.F. disait : "on nous impose déjà le financement de l'accessibilité des bâtiments publics, la réglementation thermique, l'augmentation du traitement des fonctionnaires de catégorie C, et maintenant les rythmes scolaires. Nous allons résister au maximum".

Par rapport au document présenté à la commission la semaine dernière, il y a des choses différentes parce que l'on était resté sur 1,5 Md€, deux fois 750 M€ en 2014 et 2015. Là, c'est le double. C'est 1,5 Md€ en 2014 et 1,5 Md€ en 2015. On comprend bien la problématique que cela posera.

Michel DESTOT, le président de l'association des maires des grandes villes disait : "on demande fermement une concertation interministérielle. Rappelons que, si Bercy veut réduire les dotations des politiques des collectivités, elles peuvent réduire leurs investissements".

Je vous renvoie à ce que je disais lors de la cérémonie des vœux. C'est un peu fort de café de baisser les subventions de l'Etat envers les collectivités alors qu'elles sont obligées de présenter des budgets en équilibre et le seul endettement possible pour une collectivité est pour l'investissement. Cela veut dire que, pour faire marcher la machine économique, pour créer de l'emploi, pour donner de l'activité aux gens, c'est là-dessus que les collectivités devront rogner leurs investissements.

Le budget sera forcément impacté. On vient d'avoir un effet de ciseaux entre les dépenses et les recettes.

Vous savez bien, depuis le début de ce mandat, que nous ne souhaitons pas faire porter sur les ménages une diminution des recettes de fonctionnement par des hausses des taux d'imposition. Vous avez lu le document. Il a été présenté tel quel en commission.

En maintenant le même niveau de service aux habitants, on va rationaliser pour faire des économies et je remercie les agents, sous le couvert de Caroline, de les féliciter sur leur sens de la responsabilité. Merci aux élus aussi de regarder de très près les dépenses de manière à pouvoir présenter un budget qui ne fait pas perdre en qualité de service rendu aux habitants. C'est un budget particulièrement serré comme pour toutes les collectivités.

Dans le document, il y a la présentation et le rappel de ce qu'est un D.O.B. On verra le contexte économique et budgétaire national sur la hausse des prix et les impacts des décisions gouvernementales dont j'ai rappelé la portée.

Je ne vous rappellerai pas la promesse 54 du candidat François HOLLANDE, qui était pas de baisse des dotations de l'Etat aux collectivités. Ce n'est pas pour lancer une

polémique dans cette enceinte que je le dis mais juste pour démontrer que les promesses d'hier sont confrontées au réalisme et à la réalité d'aujourd'hui. C'est toujours très risqué de s'engager sur certaines choses sachant que ce sera très compliqué de pouvoir le tenir.

On a vu également la déclaration de guerre au Mali qui aura un impact sur l'activité économique et sur le moral des habitants. Nous vivons dans un monde où la moindre nouvelle peu faire basculer d'un côté ou de l'autre. Ce serait dommage qu'il y ait cette poursuite des dotations car cela représente 70 % des investissements de l'économie portée par les collectivités locales.

Il y aura un mot sur la DGF sur toutes les aides de l'Etat. Je rappelle que le produit fiscal à Laxou, en termes de recettes, est l'équivalent du tiers de l'ensemble des recettes rentrant dans les caisses de la commune. S'il y a une baisse des deux-tiers, il faudra surmonter ces difficultés mais attendons l'arbitrage ministériel le moment venu.

Page 6, on revient sur les 750 M€.

La fameuse péréquation sur laquelle on reviendra est détaillée en page 7. C'est un mécanisme particulier qui démontre que les plus riches ne sont pas ceux que l'on croit. On rappellera les mesures que nous avons prises pour limiter le logement vacant.

A partir de la page 10, nous rentrerons sur les orientations à proprement parler. On n'augmentera pas les taux d'imposition bien que l'Etat ait décidé une augmentation des bases de 1,8 %.

Vous avez beaucoup de pédagogie dans ce document sur les parties de nos actions de manière à savoir exactement d'où vient l'argent qui rentre dans les caisses, fiscalité directe, fiscalité indirecte ; puis, les recettes et les dépenses de toutes les actions à mener.

Vous avez une évolution de l'annuité de la dette. Cela vaudra le coup de se pencher sur le fait que St Paul aux Pharisiens disait : quand je me regarde, je me déssole et quand je me compare, je me console. On pourra regarder ce qui se passe ailleurs en disant que l'on n'est peut-être pas ceux qui ont donné le plus de leçons mais pas forcément ceux qui doivent en recevoir le plus.

Des exemples concrets de différences d'annuités entre des montants d'emprunts, vous voyez que 600 000 € d'écart d'emprunt de 1,5 M€ et 2,1 M€ fait un delta d'annuité de dette de 50 000 €.

Je ne vais pas dire que c'est une bonne nouvelle, mais j'ai eu la chance, cet après-midi, d'être à la Communauté urbaine pour assister à la signature d'un prêt de 55 M€ de la part de la BEI qui a une capitalisation de 66 Md€. Ce sont 55 M€ prêtés à la Communauté urbaine sur 20 ans à un taux inférieur à 3 %. C'est dire que là aussi c'est à des structures un peu particulières de prendre le relais lorsque les établissements bancaires classiques peuvent faire défaut.

Nous avons réussi à emprunter sur 20 ans l'année passée. Je l'ai évoqué lors du discours des vœux. C'est un travail qui est fait sur des finances saines et un montant d'endettement tout à fait acceptable.

Nous terminerons par délégation pour voir quelles sont les orientations budgétaires.

Nos deux grands projets concernent l'ensemble qui entoure l'hôtel de ville, l'agrandissement de la crèche mais aussi le pôle intermodal de mobilité notamment électrique sur le parcours de l'ancienne station service. N'oublions pas qu'il s'agit du parc Paul Choné, un ancien maire.

Je me tourne vers Gilbert et Laurence. Comment se passent les travaux ?

M. ANTOINE. - Malgré les intempéries, l'entreprise HURSTEL fait le maximum. Ils ont attaqué le long de l'ancien parking de la crèche pour ne plus être dans la boue. Ils se gardent des travaux pour ne pas patauger dans la boue. Cela avance. Ils tiennent les délais. C'est le deal dès le départ. Financièrement, avec quelques adaptations notamment des agrandissements supplémentaires par rapport au prévu initial sur l'espace de la crèche, on doit tenir dans le budget que l'on s'est fixé. On a dit qu'il y avait un budget, on l'ampute de 5 % et vous faites avec moins 5 %.

M. le Maire. - Laurence ?

Mme WIESER. - Je suis très satisfaite de l'avancée des travaux. Pour l'instant, tout ce que l'on avait prévu et même ce que l'on n'avait pas prévu est en train de se réaliser.

Je fais référence à la marre. Le grand bénéfice de ce projet c'est d'avoir un point d'eau. Hormis la récupération des eaux qu'il y aura sur le bâtiment, c'est ce point d'eau qui ramènera une biodiversité supplémentaire. Il est vrai que l'on subit les aléas du climat mais pour la terre c'est très bon.

M. le Maire. - Pourvu que cela dure. Le second projet concerne la maison de la vie associative et du temps libre pour le tissu associatif mais également la partie jeunesse avec l'ALSH, le conseil de la vie associative laxovienne, les seniors avec la salle informatique, l'ATE, une salle de danses.

Nathalie ?

Mme PARENT HECKLER. - On a pris quatre semaines, voire cinq semaines de retard. Cependant, tous les corps de métiers confondus se sont bien organisés. Lorsqu'ils ne pouvaient pas travailler à l'extérieur, ils mettaient les bouchées doubles sur l'intérieur. On prévoit déjà le déménagement de certaines activités sur le site même à savoir le bâtiment bas, l'ancienne maternelle. Les salles d'art plastique sont finalisées. La salle dite d'expression corporelle sera finalisée aussi. Je rappelle que ces salles seront autant utilisées par les enfants que par les adultes selon des créneaux horaires.

Parallèlement, la cuisine est finalisée mais elle ne sera pas utilisée tout de suite parce qu'il faut mettre quand même un peu de vaisselle.

Pour ce qui concerne les travaux extérieurs, les gradins extérieurs sont en finalisation. Actuellement, ils sont en train de drainer tout ce qui est talutage en vue de récupérer les eaux de pluie et de les amener vers les bassins aménagés. Il y a aura donc deux bassins sur le site où les enfants, les adultes pourront travailler sur l'implantation des plantes aquatiques qui seront réalisées dès les beaux jours.

M. le Maire. - L'école de musique regarde tout cela avec envie parce qu'ils seront aux premières loges.

C'étaient les deux gros projets.

On va parler argent à nouveau, c'est l'orientation budgétaire pour rentrer dans le détail de tout le document.

Marcel.

M. FRESSE. - Je voudrais simplement souligner quelques points, non pas en complément de ce qu'a dit le maire dans sa présentation, mais donner quelques éclairages supplémentaires pour que chacun ici puisse mesurer la situation économique et financière actuelle au plan global et, bien sûr, au plan communal.

Sur le plan global, je voudrais souligner, même si cela paraît très loin, qu'on est à l'intérieur de l'Europe où le PIB sera le plus faible dans les dix prochaines années. Cela a forcément des conséquences à la fois sur le plan du revenu des acteurs économiques et aussi sur les situations financières.

La France est le pays d'Europe le moins industrialisé. Nous en sommes aujourd'hui à 18 % d'emplois industriels alors que l'Espagne est à 22 %, l'Allemagne à 25 %. Nous sommes vraiment très en-deçà d'une situation enviable et, même si l'on ne l'envisage pas, c'est quand même l'emploi industriel qui crée les emplois de service et donc la redistribution.

La vraie question est de bien comprendre que nous sommes passés dans une période différente ; que ce soit des hommes politiques de Gauche ou de Droite, chacun le dit avec ses mots, ils disent que nous avons changé de situation. Nous ne sommes plus dans la redistribution et dans les attentes des gens à satisfaire ; nous sommes dans un équilibre difficile que nous devons gérer avec difficulté parce que c'est plus facile de dire oui que de dire non à tel ou tel acteur économique ou à tel ou tel habitant. En d'autres termes, nous avons bénéficié des 30 Glorieuses des années 50 à 80. Nous avons ensuite eu les 30 années dont nous avons endetté la France de 82 à 2012 ; nous en sommes aujourd'hui à 90 % du produit d'endettement. J'espère que nous ne rentrons pas dans les 30 années de régression économique et de régression du pouvoir d'achat. Ce sera, à mon avis, difficile bien sûr pour nos générations mais aussi pour celles de nos enfants.

Quand on regarde l'ensemble des D.O.B. des communes environnantes, des collectivités locales qu'elles soient départements ou régions, ils ont tous le même discours,

c'est difficile, il faudra supprimer un certain nombre de dépenses. Il faudra que les besoins soient satisfaits différemment. Il faudra sans doute faire appel à d'autres formes de solidarité pour pouvoir satisfaire ces besoins.

Je crois que Laxou a une chance c'est qu'elle n'est pas très endettée par rapport aux autres communes de l'agglomération mais aussi aux autres communes dans sa strate de population. Mais elle a aussi des besoins à satisfaire. Le montant des investissements, qui peut paraître important pour certains, est aussi nécessaire pour satisfaire les besoins, pour pérenniser les équipements et permettre à la population de vivre mieux et de vivre en toute qualité.

Bien entendu, je ne mesure pas les questions d'environnement importantes pour la qualité de vie mais je pense que chacun doit prendre en charge pour sa part chaque question. La seule façon de nous en sortir, car ce sera difficile, ce sera de restaurer une certaine solidarité de proximité parce que la solidarité collective, l'expression qui dit : j'ai droit à, je pense que quelque part ce sera mis en cause assez prochainement.

M. le Maire. - Ce n'est pas un discours alarmiste mais réaliste au-delà des divers D.O.B.

Je reviens sur la baisse des dotations parce que l'Etat est aussi touché par la baisse d'activité économique. Pourtant, il y a les priorités de l'éducation nationale avec la sécurité. Je salue le travail des hauts fonctionnaires de l'Etat, le travail du préfet et son implication sur le terrain pour le dispositif de réussite éducative et lorsqu'il monte au créneau de manière à ce que Laxou puisse bénéficier des moyens, j'espère, supplémentaires mis à la disposition des habitants en matière de zone de sécurité prioritaire. Tout un travail est fait par les services de l'Etat.

Il y a aussi des mécanismes tout à fait légitimes qui sont la péréquation. On ne va pas rentrer véritablement dans le détail, mais vous avez un système désormais de calcul par un fonds national de péréquation, c'est-à-dire qu'en fonction de plusieurs critères, vous êtes soit contributeurs, c'est-à-dire que vous versez au fonds en termes de communauté, en l'occurrence la Communauté urbaine ou les communautés de communes ou les agglomérations attenantes. En page 7, on indique que la Communauté urbaine est contributrice à hauteur de 29 000 € avec un budget de 650 M€. Il y a des communautés de communes bien plus contributrices que la Communauté urbaine. Cela vaut le coup de rappeler que nous appartenons au pays, à l'Europe, etc. mais l'échelon immédiat supérieur, au-delà du Département et de la Région, c'est la Communauté urbaine qui a permis à partir de l'an dernier de lisser les différences liées à la section de ce que l'on appelait la taxe professionnelle.

Un mécanisme atténue les variations importantes, pour les villes qui composent la Communauté urbaine, permet d'avoir une visibilité : quelles sont les recettes que l'on aura.

Ce mécanisme au niveau de la Communauté urbaine et humaine permet d'avoir une visibilité un peu plus certaine.

Avec les demandes que nous avons votées à l'unanimité en termes de réserve parlementaire, les retours ne sont pas encore arrivés. Donc, on ne pourra pas les compter dans les recettes certaines.

Pour les administrateurs du C.C.A.S., la subvention d'équilibre passe de 727 à 916 000 €. La question naturelle qui se posait est sur quoi allez-vous rogner de manière à avoir un budget en équilibre ? La réponse est qu'à partir du moment où le social à Laxou est aussi une priorité importante c'est la subvention d'équilibre, c'est-à-dire que c'est la commune qui palliera les engagements d'autres collectivités qui ont pu être partenaires par le passé.

Vous avez le rappel des recettes de fonctionnement, l'historique. On voit bien que les dépenses contraintes augmentent mécaniquement, que ce soit le coût des énergies, mais aussi le coût des transports, le coût des services. Lorsqu'il y a une augmentation dans tel ou tel secteur, on la subit de plein fouet.

Malgré la hausse des dépenses incompressibles, nous souhaitons poursuivre notre politique en matière d'innovation. Le jour où il y aura des signes de reprise économique, ceux qui s'en sortiront seront les communes et les communautés qui auront investi pour rendre le cadre de vie agréable, pour avoir des services performants. Cela demande beaucoup de rationalisation, de travail en amont. Je salue encore une fois le professionnalisme des agents communaux qui contribuent au rayonnement de la commune. En sortie de crise, vous verrez que les communes qui seront en tête seront celles qui auront investi pour donner envie aux habitants de venir habiter.

Je ne re-détaille pas la partie des dépenses sur les pages 13 à 15.

Merci aux services d'avoir rappelé, page 15, toutes les contraintes de hausse que subit la commune. La commune prend de plein fouet la revalorisation du S.M.I.C. Il y a une augmentation des taux de mutuelle, des taux de versement transport pour la Communauté urbaine, divers taux qui font que la commune doit compter au plus juste.

Un euro est un euro.

Je vous propose de balayer la partie des projets par les délégations.

Mme WIESER. - Pour ce qui concerne l'environnement, le parc de l'hôtel de ville Pol Choné, sur lequel je ne vais pas revenir bien qu'il s'inscrive dans toute la politique environnementale que l'on mène maintenant depuis plusieurs années notamment pour tout ce qui concerne la biodiversité puisqu'en fait, dans ce parc, on a tenu notamment au niveau des espèces qui seront replantées à la restauration d'un parc qui datait de la période Art nouveau. La bonne surprise de la marre puisque l'on a un équipement d'eau naturel qui nous permettra de faire une retenue et d'avoir une zone bio diverse en milieu humide, ce

qui est maintenant rare et précieux. C'est la deuxième sur la commune et je dois dire que j'en suis assez fière.

La récupération des eaux de pluie en lien avec le reste de la politique que l'on mène puisque le budget permet au service technique la mutation de leur métier ces dernières années. On est vraiment passé d'une ère un peu chimique à une ère mécanique. Cette mutation ne s'est pas opérée en un an ; elle s'est opérée en plusieurs années et l'année dernière il y a eu quelque chose d'important dans le budget qui se poursuivra cette année, c'est la collaboration avec la FREDON permettant de subventionner de l'achat de matériel en lien avec ces interventions mécaniques et de décharger en partie le travail des agents. C'est une grande mutation pour eux dans leur manière de faire, dans leur manière d'utiliser le matériel aussi parce que cela nous permet de faire des économies. Une tondeuse, si elle ne tourne pas tous les quinze jours pour tondre l'ensemble des pelouses ou de l'herbe de la commune, si elle est rationalisée avec certains endroits tous les mois et certains autres toutes les trois semaines, nous fait faire des économies sur le matériel, les énergies. Puis, on permet à notre personnel de transformer leur manière de faire, de réapprendre un peu leur métier, et je les salue parce que ce n'est pas quelque chose de facile quand, durant plusieurs années, certains d'entre eux ont travaillé d'une manière et qu'aujourd'hui on leur demande de réviser leur manière de faire autrement, de découvrir d'autres manières de travailler. Ils font plus que se piquer au jeu ; on le voit dans les travaux ici à l'hôtel de ville et vous le verrez quand les travaux seront terminés dans leur manière de faire. Puis, tous les habitants peuvent le constater certainement plus en été et au printemps qu'aujourd'hui, quoique... beaucoup de travaux sont entrepris durant l'hiver.

C'est vraiment un budget qui nous permet d'aller encore plus loin dans cette politique et d'accompagner les services.

M. le Maire. - Sur l'urbanisme.

M. ANTOINE. - Ce n'est pas une délégation où l'on a un impact important sur le budget communal. On a une partie par rapport à notre droit de tirage sur les finances de la Communauté urbaine en termes des voiries. Il faut jongler. On va relancer le petit Arbois qui va démarrer à partir du 18 mars. C'est un gros chantier. Ce sont 900 mètres sans rue adjacente ; on est donc obligé de faire le chantier d'un seul coup. C'est plus d'un an et demi de capacité de tirage sur la Communauté urbaine en termes de voirie. Après avoir fait la République, après le petit Arbois, ensuite ce seront des objectifs, (forêt.. ?). Ce sera en fonction de la politique suivi au niveau communautaire, selon les moyens pour faire avancer ces choses-là.

On a un peu de sous pour éventuellement saisir des opportunités s'il y a un petit bout de terrain à acheter pour continuer un sentier. On est des gagne-petit ; ce n'est pas moi qui suis le plus gros dépensier parmi les délégations.

C'est l'application et bien suivre, et là cela ne coûte pas cher.

M. le Maire. - Je voulais rappeler que Laurence réunit régulièrement toutes les associations en lien avec le vélo pour réfléchir aux continuités de pistes cyclables sur notre territoire. Cela fait partie du fait d'avoir les avis des utilisateurs.

Mme PARENT HECKLER. - La partie éducation, c'est la délégation qui coûte cher.

Vous retrouverez dans le budget tout ce qui concerne les impératifs légaux, la qualité de l'air dans les écoles.

Pour ce qui concerne le plan pluriannuel de réalisation des travaux de mise aux normes sanitaires, celui de mise aux normes PMR, le câblage informatique qui sera finalisé sur le groupe scolaire Pergaud ainsi on aura aboli toute l'utilisation de wifi sur les écoles.

De la même manière, nous allons poursuivre la dotation informatique et la dotation en TBI dans les écoles.

La dotation en termes de fonctionnement pour les coopératives scolaires sera maintenue et on maintiendra tout ce qui est prestations, à savoir garderies, restauration sans impacter le budget des familles.

La nouveauté qui viendra certainement impacter fortement le budget c'est donc la refondation de l'école que, je suppose, tout le monde a un peu suivi. M. GHISLAT disait que l'ATE était le fonds de commerce de Laxou.

M. GHISLAT. - Fonds de commerce politique.

Mme PARENT HECKLER. - Voilà. L'Etat a aussi ce même fonds de commerce. Donc, il va falloir appliquer un décret qui ne posera pas de souci du point de vue aménagement sur les écoles élémentaires. Par contre, sur les écoles maternelles, cela nous pose un petit souci et, aujourd'hui, nous ne pouvons pas dire si nous allons réellement mettre cet aménagement en place pour la rentrée 2013, à savoir que, dans le décret qui est paru -je ne sais pas si tout le monde l'a lu- l'enfant n'est pas vraiment au cœur du projet.

Toutes les communes sont d'accord sur ce point de vue, les enseignants aussi, les parents aussi. Actuellement, nous travaillons avec l'Inspection pour trouver l'application la plus raisonnable et la mieux adaptée aux enfants en bas-âge. Nous saurons avant le 31 mars si nous partons pour la rentrée 2013 ou pas.

M. le Maire. - C'est un débat particulier. J'ai eu la chance d'être invité pour faire une intervention devant un syndicat d'enseignants. On en avait touché un mot au moment de la motion qui avait été votée uniquement par la majorité. On disait que l'on était prêts à y aller mais que l'on souhaitait les financements. Aujourd'hui, il y a quelques réticences. Ce matin, tous les syndicats en question disaient que les enseignants ne sont pas les petits télégraphistes du ministre et, si cela continue quand on modifiera les programmes, ce sont les parents d'élèves qui seront informés avant les enseignants.

On comprend bien que les rythmes scolaires ont toujours été un peu compliqués. En tout cas, je salue le boulot du service éducation et de Nathalie. Laxou est un peu en

avance. Depuis 2008, de belles avancées ont été réalisées par la commune aussi bien en termes de qualité des activités proposées que de services rendus aux parents. Ce n'est pas un hasard si le C.N.F.P.T. de Nancy a demandé à Nathalie et Lionel DEMANGE d'être intervenants sur la réunion qui a été retransmise en vidéoconférence.

Je crois que vous êtes aussi sollicités pour aller à Bordeaux et à Lyon. J'insiste pour dire que tout cela est à la charge du C.N.F.P.T.

Mme ROY. - La culture. Nous espérons continuer à entretenir de bonnes relations avec nos amis allemands et la ville jumelle du Mali. Nous avons eu des nouvelles qui datent du 19 et 29 janvier dans lesquelles il est dit que la situation est difficile, que beaucoup de choses seront à reconstruire. Nous suivons cela avec beaucoup d'attention dont nous reparlerons vraisemblablement.

Un maintien des prestations offertes au laxoviens, toujours du théâtre avec les Jeudis de Pergaud, huit représentations par an. Toujours des concerts, toujours du cinéma avec un passage au numérique dont Yves s'est occupé de faire installer des prises électriques 20 volts pour permettre au graveur de faire des productions numériques.

Toujours des expositions avec des artistes. On vise la qualité, la proximité. On a eu une très belle exposition en fin d'année, on en aura encore une très belle -puisqu'il y a différents niveaux- au mois de mars avec Vice et versa à la médiathèque.

Il y a des changements à la médiathèque puisque nous avons adhéré au réseau Colibris et que, depuis le 1^{er} janvier, les usagers de la médiathèque ont la possibilité de transformer leur carte habituelle en carte Colibris avec des services qui sont pour eux augmentés, c'est-à-dire l'accès à des revues numériques, une base qui compte environ 400 revues numériques, la possibilité d'accéder à des didacticiels pour apprendre une langue étrangère, de la musique, le code de la route, etc. Puis, la possibilité de télécharger en ligne des livres numériques, romans et documentaires.

Tout cela pour le même prix, c'est-à-dire que la carte individuelle qui était à 23 € reste à 23 € ; ce sont des services supplémentaires.

Dès maintenant, nous travaillons sur la cinquième édition de « en dehors des sentiers battus » qui a pour thème « et si la terre était ronde », les appels à artistes vont partir. Le comité de sélection des artistes se réunira dès le mois de mai et nous démarrerons cette cinquième édition au mois de septembre, ce sera la fête d'automne, ce sera le lancement de « en dehors des sentiers battus n°5 » et « si la terre était ronde »

Mme BOUGUERIOUNE. - Depuis le début du mandat, on s'est attaché à stabiliser et développer l'offre et l'accueil de nos enfants dans nos structures de loisirs en investissant et en proposant des activités toujours diversifiées. En 2013, on continuera nos efforts sur la partie enfance et on développera des moyens sur la partie adolescence. C'est pour la partie socio-éducative.

On mettra en œuvre un certain nombre de dispositifs pour permettre aux jeunes adolescents laxoviens d'avoir accès à des loisirs, des activités éducatives, à des lieux dans lesquels ils puissent s'exprimer et développer leur talent. Après, c'est chaque délégation et chaque adjoint présent ici qui travaille pour la jeunesse. Chacun d'entre nous faisons des efforts pour développer des actions envers la jeunesse laxovienne dans le domaine sportif, social.

Il y a un vrai travail transversal à faire sur chacune de nos délégations pour aller chercher les financements parce que de plus en plus la problématique de la jeunesse devient de moins en moins prioritaire par rapport à de problèmes de santé, ou autres. Les villes sont de plus en plus toutes seules à assumer ces dépenses.

M. le Maire. - Sur les parties sociales et techniques.

M. PINON. - La partie sociale a été évoquée par M. le Maire, c'est-à-dire que tout ce qui est social est porté conjointement par la commune et le C.C.A.S. Au niveau du C.C.A.S., il a été précisé que c'est la subvention d'équilibre qui jouerait le rôle de compensateur pour que l'on n'abandonne aucune de nos actions, tâches, nos missions sur le social au niveau C.C.A.S. malgré les désengagements de l'Etat et des collectivités partenaires.

Pour ce qui concerne la politique communale et plus particulièrement tout ce qui concerne la politique de la ville, nous proposerons de reconduire les enveloppes de subventions pour 2013. Cela doit être salué parce qu'il y a un certain nombre de collectivités qui se désengagent aujourd'hui.

Je rappellerai quand même qu'en matière de petite enfance, tout ce qui est réalisé et subventionné au niveau communal et C.C.A.S. perdure. On soutiendra toujours les structures de petite enfance qu'elles soient gérées par le C.C.A.S. ou la commune. Ce week-end, samedi très précisément, il y a la fête de la petite enfance qui perdure maintenant depuis trois ans, connaissant chaque année un grand et franc succès.

Là aussi, vous êtes tous invités à venir à la salle Colin samedi après-midi pour la fête de la petite enfance.

M. VERHULST. - Dans le domaine du sport, notre politique est pour favoriser et développer le sport pour tous que ce soit le sport compétition ou le sport loisir. Malgré une conjoncture difficile, nous proposons de ne pas baisser les subventions de fonctionnement et nous continuerons à aider les associations qui organisent des manifestations que ce soit par des aides financières ou par des aides matérielles.

A l'écoute des associations sportives mais aussi participatives, nous sommes attentifs à trouver des réponses à leur demande. Pour revenir sur le sport, nous favorisons, par exemple, la création de nouvelles associations qui proposent de nouvelles disciplines. On en a eu quelques-unes ces dernières années. Je citerai le floorball, le squash, le foot en salle, par exemple.

Nous mettrons à disposition un lieu commun d'activités et de rencontres avec la mise en service de la maison de la vie associative et du temps libre.

Enfin, accompagner les associations, c'est aussi leur proposer des installations de qualité, c'est pourquoi nous poursuivrons la rénovation des équipements sportifs.

Voilà en résumé les actions de notre engagement en termes du sport.

M. le Maire. - Ce week-end, deux associations laxoviennes de tennis se sont mises ensemble. C'était sympa de voir des petites jeunes filles de 10 ans jouer ensemble.

M. VAUTRIN. - La délégation travaux. Nous sommes sur des programmes 2013. Je remercie le personnel technique de leur implication -car ils sont sous pression depuis octobre- pour que ces marchés puissent démarrer dès que le budget sera voté.

Nous poursuivons notre programme pluriannuel de la mise en place depuis 2008. La mise en place a été assez lourde. Nous sommes dans un rythme normal. En 2012, tout ce qui avait été programmé a été fait. J'espère que pour 2013 ce sera la même chose.

Concernant la sécurité, c'est une obligation.

Concernant la régulation thermique, on a fait un gros travail, on a changé quasiment toutes les chaudières qui étaient obsolètes. Celles qui étaient en bon état ont été améliorées, modifiées au niveau du pilotage. Cette année, on verra, je pense, les premiers indices financiers.

L'entretien de tout ce qui est sportif et culturel, les programmes d'accessibilité, les équipements de la ville, l'acquisition de matériel, mobilier, etc. On poursuivra les travaux de mise aux normes.

Le personnel du bâtiment fait un travail formidable au niveau des régies. Il faut les remercier et les motiver surtout.

M. le Maire. - La liste n'est pas exhaustive.

Qui souhaite intervenir ?

M. BAUMANN. - Gérer une collectivité territoriale en ce moment c'est relativement compliqué et chacune des collectivités territoriales se recentre.

On se recentre tous vers nos compétences obligatoires.

On supprime des subventions dans le sport professionnel, on essaie de se recentrer.

Comme je le disais, il nous faut faire bonne chère avec peu d'argent.

Je n'aimerais pas que le remède tue le malade. C'est un risque quand on supprime des subventions. Je le dis pour les collectivités territoriales de Droite comme de Gauche.

J'avais quelques petites remarques, suggestions. J'ai écouté avec attention Gilbert ANTOINE. On parle de l'Art déco, on parlera de rénovation subvention de façades, j'aurais bien aimé avoir une sorte de tableau de pilotage avec ce qui a été fait. On a commencé

l'Art déco en 2009. On avait dit que l'on aurait un compte rendu concernant l'avancement des terrains, surtout sur la vente du dernier immeuble, celui de La Poste.

Sur la médiathèque, j'ai entendu Mme ROY sur un instrument intéressant, qui a fait l'objet d'un petit discours sur Colibris. Dès que j'ai entendu parler de Colibris, je me suis précipité pour avoir la carte que j'ai eue le jour même. C'est un outil intéressant mais il est un tantinet compliqué.

Tu as dit que l'on avait accès à des documents, j'ai essayé depuis que j'ai la carte, deux ou trois semaines, d'avoir l'Est Républicain en ligne ; en fait, c'est impossible de l'avoir, et renseignement pris, il y a une possibilité de cinq connexions pour toute la C.U.G.N. Il y a peut-être un engorgement. C'est à faire remonter.

Gilbert, tu as parlé du petit Arbois qui allait faire l'objet d'une réhabilitation, le problème c'est le stationnement. Est-ce qu'une étude a été faite ? Cela reviendra dans une commission, je pense.

Concernant les subventions parlementaires, il me semble que l'on a dû voter des subventions à plusieurs parlementaires alors que sur des projets on a droit qu'à une seule subvention au titre de la réserve parlementaire. De mémoire, il me semble que l'on avait voté pour deux parlementaires.

Renseignement pris auprès de M. FERON, il n'aurait pas reçu certaines demandes de subventions. Pour les autres, je ne sais pas.

M. le Maire. - Y a-t-il d'autres interventions ?

M. GHISLAT. - Je vais reprendre quelques éléments. Je souhaite revenir sur la fiscalité directe. Tout le monde est en difficulté. Il faudrait arrêter de se plaindre.

Je rappelle que la réforme de la taxe professionnelle, les seules collectivités non perdantes ce sont les communes mais elles ont gagné puisque la part régionale de la taxe foncière non bâtie a été récupérée par les communes. La part de la taxe d'habitation du Conseil général a été récupérée par les communes.

La Communauté urbaine va-t-elle augmenter ses taux ? Si oui, allez-vous les voter ?

Vous avez parlé de péréquation. C'est un problème pour l'ensemble des communautés urbaines. D'ailleurs, cela a été abordé du 40^{ème} Congrès de communautés urbaines de France. A cette occasion, les gens de votre bord ont remis en cause cette péréquation. Ils l'ont conditionnée. Il faut que l'on demande des comptes à ceux qui demandent « d'être assistés ». Ils l'ont demandé au ministre puisqu'il était là.

Heureusement qu'il y a cette forme de solidarité. D'ailleurs, on la retrouve au niveau de l'Europe. Sans cette solidarité, il n'y aura pas d'extension de l'Europe.

Dans ce budget, la grande absence c'est la politique de la ville. Rappelez-vous que je l'avais pointée du doigt.

Vous aviez décidé du classement du quartier des provinces en zone de sécurité prioritaire n°1, c'est inquiétant pour nous. C'est révélateur d'un malaise au niveau des provinces. Cela veut dire qu'il y a un manque de politique de la ville sur les provinces et que vous estimez que cela va mal.

Pas mal d'associations ont demandé un petit coup de pouce. Je comprends très bien que les temps sont durs. J'avais demandé que certaines associations qui n'ont pas besoin de subvention, en l'occurrence le SLUC professionnel, de répartir cette somme sur les associations en ayant le plus besoin. J'avais donné l'exemple d'une association qui fait un travail formidable avec les enfants.

Quant au rythme scolaire, c'était dans le programme de François HOLLANDE avant, ce n'est pas arrivé sur la table maintenant. C'est dans le cadre d'une refonte de base. Quant aux dérogations, les communes ne sont pas obligées. Il y a une dérogation à partir de 2013 ou de 2014. Chaque commune fait ses choix sur le temps périscolaire et les horaires. Ce sera la difficulté, plus les financements. Laxou a une expérience depuis 95 et je pense que de ce côté elle n'a pas à se plaindre.

M. le Maire. - C'est nous qui payons.

M. GHISLAT. - C'est un choix politique.

M. le Maire. - Je vous le confirme. Merci de me rendre cet hommage.

Sur l'immeuble de La Poste, il s'agit de rappeler que l'immeuble a été vendu à 340 000 €.

Sur la vente de terrains, de mémoire, cela passe en commission urbanisme.

M. ANTOINE. - C'étaient des petits bouts de terrains pour des raisons plus techniques d'ajustement. Quand on nous demande des petits bouts de jardin, etc.

Celui du haut de l'avenue de l'Europe qui est toujours mis en vente. Ce sera selon les possibilités qui se présenteront.

On ne va plus faire le débat sur l'aménagement de la rue de petit Arbois. Le débat a été fait, refait, les plans présentés, les aménagements avec l'investissement. On est dans une rue qui doit être aménagée avec des normes, des trottoirs de 1,40 mètre ce qui ne paraît pas évident partout. A un moment pour faire le 1,40 mètre, l'idée de faire un rétrécissement de chaussée, ce qui oblige que deux sont en face de l'autre on donne la priorité à un. Pour calmer la circulation, c'est une bonne chose. Quand les appels d'offres ont été lancés c'était dans le cadre des marchés pour commencer à partir du 15 janvier après les fêtes et sous réserve des intempéries. Il se trouve que les décalages par rapport aux procédures des marchés font que cela ne commencera que mi-mars. C'est un chantier qui durera six mois. La rue du petit Arbois sera interdite à la circulation de transit parce qu'il n'y aura que les riverains qui pourront y circuler. L'hypothèse avait été émise de la

mettre en sens unique. Cela veut dire que même les riverains seront obligés de faire le sens unique, à chaque fois refaire une grande boucle.

Concernant l'Art déco, c'est chaque fois que des projets viennent au niveau du service urbain.

Mme WIESER. - En fin d'année dernière, on a passé une délibération pour renouveler les subventions art déco et, à ce moment-là, dans la délibération, il y avait un point sur toutes les maisons qui avaient été restaurées depuis le début avec les photos avant / après. Pour les renouvellements de façades, on ne fait pas de point annuel.

M. le Maire. - Sur la subvention parlementaire, c'est Philippe NACHBAR sur les sentiers battus. En effet, il ne peut y avoir qu'un financeur. On ne peut pas faire deux fois la réserve parlementaire pour le même projet. Le moment venu, si M. FERON brûle d'envie... là, il faudra être raisonnable, c'est-à-dire qu'il faudra être généreux et ne pas donner peu pour dire que l'on a donné. Tu pourras rassurer le député, il aura une demande conséquente, on étudiera.

Sur le rythme scolaire, tu veux revenir dessus ?

Mme PARENT HECKLER. - Je n'ai rien de plus à dire. Je n'ai pas attendu M. GHISLAT pour avoir les orientations du décret. Je le répète, Monsieur le Maire et moi-même avons participé à l'élaboration du décret. Cela fait plus d'un an que nous allons à Paris. On a été en partie écoutés. Par contre, que l'on soit de Droite, de Gauche, du milieu, de n'importe quel parti politique, toutes les communes à cette heure-ci sont dans la même difficulté. Nous communiquons entre nous et vraiment on ne regarde pas les étiquettes politiques parce que le quotidien et la mise en place est pleine d'embûches, de questionnements. Un guide pratique est arrivé il y a trois jours mais en fait c'est un guide pratique qui reste général.

Tout cela pour vous dire qu'au vu du coût et les difficultés rencontrées, il est difficile de dire oui, on l'a dit, on va le faire, donc on le fait sans réfléchir par idéalisme politique.

M. le Maire. - Daniel, sur la commission sport ?

M. VERHULST. - Je vais prendre une image. Comme le dit souvent M. le Maire, c'est souvent fromage ou dessert. Aujourd'hui, si c'est dessert, le gâteau est le même. Si je prends une part du gâteau c'est au détriment d'une autre part du gâteau.

M. le Maire. - Je rajoute quelque chose sur ce que Daniel vient de dire. C'est bien de montrer du doigt des associations. Etes-vous au courant de la contrepartie que touche la commune de la part du SLUC professionnel pour dire qu'ils n'ont pas besoin de la subvention ? Cette subvention est la contrepartie récupérée par la ville oui ou non ?

M. GHISLAT. - Si vous nous la communiquez, oui mais si vous ne dites rien on ne sait rien.

M. le Maire. - Vous ne savez rien parce que vous ne vous intéressez pas. Je vais vous le redire.

Tout le monde se souvient que le SLUC professionnel met à disposition de la commune des animateurs ATE gratuitement et également nous disposons de places que nous donnons aux enfants de l'ATE et des associations de basket de la commune ont des places grâce à cela. Voilà la contrepartie de la commune ; vous le découvrez, c'est regrettable.

M. GHISLAT. - ...

M. le Maire. Je n'ai pas fini, Monsieur GHISLAT.

Sur la ZSP, la zone de sécurité prioritaire, il n'y a pas de zone 1, 2 3 ou N. Il y a des zones ZSP. Nous en avons une sur le plateau de (Haye, Champs de Bœuf ?). C'est le ministre de l'Intérieur. Et il y en a une, là où je salue le haut fonctionnaire, le préfet, d'avoir réussi à convaincre parce qu'il n'y en a pas beaucoup en France. Il y en a 49. Laxou a la chance et je peux vous dire que les associations du quartier et les habitants ne voient pas d'un mauvais œil justement que l'on s'intéresse à eux de cette manière. Je crois même qu'une association où il y a une de vos anciennes colistières, qui vous a quittés en cours de mandat, se réjouit de ce classement. Ce n'est pas fromage ou dessert. On ne peut pas être pyromane côté pile ou pompier côté face. Cela amène des effectifs de police supplémentaires ; cela amène des sièges au comité de prévention de la délinquance à la fois avec le procureur, le procureur adjoint, le représentant du préfet et la police municipale. Il y a aussi, grâce à la volonté et au travail des hommes, que sont le procureur et tous ceux j'ai cités, d'améliorer. Ce n'est pas uniquement de la répression, il y a beaucoup de prévention.

Comme le disait Pierre BAUMANN, il faut que tous les acteurs de la prévention spécialisée jouent leur rôle y compris les collectivités comme le Conseil général. C'est ensemble que l'on y arrivera, ce n'est pas une affaire de stigmatiser un quartier ou un autre. C'est un progrès. Dire qu'il n'y a pas de politique de la ville, c'est un peu n'importe quoi. On touche la démagogie de bas étage. J'ai vu Gérard COLLOMB et on a parlé de la même voix pour défendre les communautés urbaines. Je ne sais pas où vous étiez à ce moment-là mais je peux vous dire que justement sur la péréquation c'est un mécanisme d'Etat. Il y a une volonté qui ne me choque pas intellectuellement. Justement, il faut qu'il y ait une solidarité entre territoires puisque c'est le mot à la mode.

Je n'étais pas loin de Gérard COLLOMB et André ROSSINOT, quand ils en parlaient ; au niveau des communautés urbaines que l'on soit de Droite, de Gauche, du Centre ou d'ailleurs, il y a les mêmes problématiques parce que c'est ainsi.

Dire que ce n'est pas sérieux d'accuser l'Etat parce qu'il a des contraintes. Je vous dis quand même que les promesses d'hier se heurtent à la réalité d'aujourd'hui. On va rappeler la proposition 54 : je ne baisserai pas les dotations aux collectivités locales. Le

candidat François HOLLANDE l'a dit ; le Président François HOLLANDE ne le fait pas. Je ne vais pas lui jeter la pierre, c'est juste pour vous sensibiliser que, lorsqu'à la volée vous prenez des phrases sorties du contexte, soit que l'on arrive aux affaires et qu'il y a des choses que l'on n'avait peut-être pas prévu ou soit par d'autres calculs que je n'ai pas à juger. On passe de 750 M€ fois deux à 750 M€ fois quatre, c'est-à-dire deux fois 1,5 Md€. Ce sont les collectivités locales qui vont en pâtir mais aussi toute l'économie.

Anne-Sophie, Colibris ?

Mme ROY. - Il y avait deux questions, l'outil est compliqué pour des personnes qui n'ont pas la culture numérique. Pour les jeunes, cela ne posera pas de grand souci, cela fait partie de leur culture.

Cette culture numérique s'apprend. On réfléchit actuellement à faire de la formation. J'ai pris rendez-vous avec la vice-présidente en charge du numérique à la C.U.G.N. et on discutera de cela pour faire ce qu'il faut pourquoi pas de la formation chez les seniors. On réfléchit pour que ce numérique ne soit pas un obstacle à l'accès à la formation pour tous.

Quant aux cinq connexions, ce ne sont pas cinq connexions qui ont été choisies au hasard. Cela correspond à un calcul, à la prise d'information dans d'autres communautés urbaines où ce genre de système existait déjà. En se rapprochant d'autres systèmes existants, c'étaient les normes existantes par rapport au nombre d'habitants. Cinq connexions peuvent sembler beaucoup sur certains supports peut-être des revues en anglais, des revues un peu plus pointues. Sur l'Est Républicain, ce n'est peut-être pas suffisant ; en tout cas, c'est de l'essai et cela évoluera.

M. le Maire. - Y a-t-il d'autres interventions ?

M. GHISLAT. - Pour revenir sur la péréquation, il me semble que je ne vous ai pas vu au groupe de travail finances. Cela a été dit au groupe de travail finances. Peut-être étiez-vous là pour les conclusions.

M. le Maire. - Effectivement, gérer une commune prend du temps ; je n'ai pas la chance de passer mon temps en réunion et, accessoirement, professionnellement j'ai un métier.

M. BAUMANN. - C'est une petite réflexion sur les réserves parlementaires. Je suis très énervé parce que c'est un budget qui est voté et laissé dans sa distribution à l'appréciation du Président de l'Assemblée nationale au sein de chaque groupe, à l'appréciation des présidents de chaque groupe et les députés la distribuent à leur appréciation. Il y aurait peut-être une petite réformette à faire.

M. le Maire. - Souffle-le aux parlementaires...

Merci de la qualité du débat.

Il faut rappeler que nous sommes une des communes les moins endettées et qu'il sera proposé au prochain conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Q- 2 Anticipation sur le budget d'investissement 2013 pour l'attribution de primes dans le cadre du ravalement de façades
Rapporteur : L. WIESER

Mme WIESER. - (*Lecture de la délibération*)...

M. le Président. - Y a-t-il des remarques ? (Non)

La délibération est adoptée à l'unanimité

Q- 3 Attribution de primes pour le ravalement de façades
Rapporteur : L. WIESER

Mme WIESER. - (*Lecture de la délibération*)...

M. le Président. - Y a-t-il des remarques ? (Non)

La délibération est adoptée à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

Q- 4 Formation des élus
Rapporteur : G. ANTOINE

M. ANTOINE. - (*Lecture de la délibération*)...

M. le Président. - Y a-t-il des remarques ? (Non)

La délibération est adoptée à l'unanimité

MARCHES ET CONTRATS

Q- 5 Publication de la liste des marchés passés par la Commune au cours de l'exercice 2012

Rapporteur : M. FRESSE

M. FRESSE. - (*Lecture de la délibération*)...

M. le Président. - Y a-t-il des remarques ? (Non)

La délibération est adoptée à l'unanimité

POLITIQUE DE LA VILLE

Q- 6 Gestion Urbaine de Proximité (GUP) - Convention territorialisée pour les Plateau de Haye à Laxou, Maxéville et Nancy

Rapporteur : Y. PINON

M. PINON. - (*Lecture de la délibération*)...

M. le Président. - Y a-t-il des remarques ? (Non)

La délibération est adoptée à l'unanimité

JEUNESSE

Q- 7 Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) - Convention d'action sociales familiale - Aides aux Temps Libres sur fonds propres

Rapporteur: N. BOUGUERIOUNE

Mme BOUGUERIOUNE. - (*Lecture de la délibération*)...

M. le Président. - Y a-t-il des remarques ? (Non)

La délibération est adoptée à l'unanimité

M. le Président. - Y a-t-il des remarques ? (Non)

La délibération est adoptée à l'unanimité

Le prochain conseil aura lieu le 21 février à 18 heures.

COMMUNICATION

1) Communauté urbaine du Grand Nancy - Séances des Conseils du 14 décembre 2012, du 18 janvier 2013 et du 1^{er} février 2013

Un mot sur les délibérations communautaires.

Le conseil du 18 janvier concernait les nouveaux barèmes pour la C.F.E.

Le conseil du 14 décembre était plutôt orienté sur le débat sur la transition énergétique à venir. La C.U.G.N. adhère à la charte "j'agis, je m'engage et je m'adapte".

Bonne soirée.

La séance est levée à 19 heures 52.

Fait délibéré les jour, mois, an que dessus.